

République Française. — Préfecture du département des Côtes-du-Nord

**PONTS & CHAUSSÉES - PORT DU LÉGUÉ**

**Construction d'un Appontement en béton armé**  
sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1

# ADJUDICATION

à Saint-Brieuc, en l'Hôtel de la Préfecture, le **Samedi 6 Mars 1926**, à 14 h. 1/2

Le **SAMEDI 6 MARS 1926**, à 14 h. 1/2, il sera procédé, en séance publique, par M. le Préfet des Côtes-du-Nord, en Conseil de Préfecture, et en présence de M. l'ingénieur en chef du service maritime, dans les formes réglementaires, à l'adjudication, au rabais, sur soumission écrite, des Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué.

Ces travaux sont évalués comme suit :

TRAVAUX A L'ENTREPRISE	
1. Terrassements .....	2.875 fr. -
2. Démolitions .....	5.005 50
3. Maçonnerie et béton armé .....	258.395
4. Métaux .....	206.052 50
5. Bois .....	96.225
6. Battage des pieux .....	19.800
7. Chaussées .....	23.776
<b>TOTAL</b> .....	<b>525.057 fr. -</b>
<b>Somme à valoir</b> .....	<b>54.943</b>
<b>TOTAL GENERAL</b> .....	<b>580.000 fr. -</b>

**CONDITIONS PRINCIPALES DE L'ADJUDICATION**

**I. — Administration de l'adjudication.**

1. **Objet de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

2. **Lieu de l'adjudication.** Elle aura lieu à Saint-Brieuc, en l'Hôtel de la Préfecture, le Samedi 6 Mars 1926, à 14 h. 1/2.

3. **Documents de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

4. **Forme de l'adjudication.** Elle aura lieu au rabais, sur soumission écrite.

5. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

6. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

7. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

8. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

9. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

10. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

**II. — Conditions spéciales pour le cas de rabais offerts.**

1. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

2. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

3. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

4. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

5. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

6. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

7. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

8. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

9. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

10. **Modalités de l'adjudication.** Les Travaux de Construction d'un Appontement en béton armé, sur la rive gauche du Bassin à flot n° 1, du port du Légué, sont évalués comme suit : (voir tableau ci-dessus).

Publication de l'adjudication de la construction d'un appontement béton du bassin à flot et de la presqu'île, 6 mars 1926

Référence du document reproduit :

- Bassin à flot, appontement béton  
S supp. 258, Bassin à flot, appontement béton  
Archives départementales des Côtes-d'Armor : S suppl. 258

IVR53\_20262210208NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Erwana L'Haridon

Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, port du Légué

**Bassin à flot dit bassin de Guales de Mézaubran et ses quais Surcouf, de travers, presqu'île, anciennement bassin à flot n°1 (Saint-Brieuc)**

**TRAVAIL EN COURS**

IA22133765

**Date de prise de vue : 2026**

**(c) Conseil départemental des Côtes-d'Armor**

**reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation**